

- 24 juillet 2018
- La Tribune
- TOMMY BROCHU [tbrochu@latribune.qc.ca](mailto:tbrochu@latribune.qc.ca)

## L'encadrement plus strict des embarcations de plaisance est réclamé

MAGOG — L'instigatrice d'une étude pancanadienne visant à analyser les impacts des bateaux à moteur sur la santé des lacs, débutée en Estrie l'an dernier, aimerait des réglementations plus strictes pour encadrer les embarcations de plaisance. À l'aide de l'application Ondago, disponible sur Play Store et sur Apple Store, les plaisanciers peuvent savoir où il est le moins dommageable de circuler sur les lacs. Ceux-ci peuvent donc adapter leur conduite en conséquence.

Pour Michèle Gérin, qui est également directrice générale de Bleu Massawippi, se promener loin des berges est la première chose à faire.

« On a regardé la profondeur des lacs et la distance des berges. Aussitôt que ça a moins de cinq mètres de profondeur, on demande de ne pas y aller, car des sédiments sont levés et il va y avoir des cyanobactéries, surtout quand il fait beau et chaud comme cet été », explique celle qui a été rencontrée à l'occasion de la conférence de presse de Memphrémagog conservation.

« Les vagues que font les bateaux et les wakeboats, c'est comme si le lac vivait une tempête, continue-t-elle. C'est une vague ininterrompue qui lève toujours le sédiment. C'est un problème, car on crée une situation artificielle à laquelle le lac n'est pas préparé. »

### ÉTUDE PANCANADIENNE

Actuellement, partout au pays, des lacs sont visés par cette étude. « On a demandé une subvention à Transports Canada sur la base de son programme de sécurité nautique. On a eu de l'aide pour un projet de deux ans, et nous sommes à la deuxième année. On veut envoyer les bateaux où c'est le moins dangereux écologiquement parlant », explique Mme Gérin.

Le but n'est pas d'éradiquer les bateaux, mais de limiter l'utilisation des embarcations sur de petits plans d'eau. « Sur certains lacs, on ne devrait pas voir de bateaux. Quand il y a cinq mètres de profondeur et qu'il y a un kilomètre à son plus large, on devrait interdire les embarcations. Le lac Miroir, par exemple, est 18 fois moins gros que le Massawippi et 18 fois moins profond. Les gens y font quand même du ski nautique et du wakeboat », déplore-t-elle.

« Il y a des baies où les bateaux ne devraient jamais aller, poursuit-elle. On soulève la question de la capacité d'accueil. On compare ça à un terrain de golf : quand c'est plein, tu attends ton tour. C'est la même chose pour un lac. »

Aucun doute pour Mme Guérin, les preuves seront faites à Transport Canada. « Probablement qu'on va être capable de présenter encore plus de preuves que ce que l'on pensait au départ. Le problème est pareil partout, mais les citoyens n'ont pas tous le même vouloir. Notre projet a réveillé à tel point Transports Canada qu'ils ont fait une consultation pancanadienne. Au Québec en Ontario et en Colombie-Britannique, les citoyens sont prêts. C'est plus difficile dans le milieu du Canada, car ils ont moins de lacs », résume Michèle Gérin.